



Une autre vie s'invente ici

Commission **ENERGIE**



Compte-rendu
9 novembre 2022 – 18h
Milly-la-Forêt



Une autre vie s'invente ici



Commission **ENERGIE**

Les élus



Denis CELADON
Président



Amélie FERLAY
Rapporteuse



Fabien BIDAULT
Rapporteur



Commission

ENERGIE

Les techniciens



RESPONSABLE DU PÔLE



Mathieu Deperrois

Urbanisme
et intercommunalité

01 64 98 73 93

m.deperrois@parc-gatinais-francais.fr

ÉNERGIE - PLAN CLIMAT



Lucie Gandon

Énergie et Plan Climat
(pour les Communes)

01 64 98 23 37

l.gandon@parc-gatinais-francais.fr



Thomas Bédot

Conseils en énergie
(pour les Communes)

01 64 98 23 30

t.bedot@parc-gatinais-francais.fr

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

CHEFFE DU SERVICE



Adeline Blanc

Urbanisme et habitat

01 64 98 23 36

a.blanc@parc-gatinais-francais.fr



En cours de recrutement

Agent administratif

01

.....@parc-gatinais-francais.fr



Pierre-Yves Sion

Conseiller France Rénov'
(Parc naturel régional du
Gâtinais français)

01 64 98 11 79

p.sion@parc-gatinais-francais.fr



Louis Brienne

Conseiller France Rénov'
(Pays de Fontainebleau)

01 64 98 11 79

l.brienne@parc-gatinais-francais.fr



Zohra Bensabeur

Conseillère France Rénov'
(Pays de Fontainebleau)

01 64 98 11 79

z.bensabeur@parc-gatinais-francais.fr



Baptiste Bruant

Conseiller France Rénov'
(Val d'Essonne)

01 64 98 11 79

b.bruant@parc-gatinais-francais.fr



Olivier Leriche

Conseiller France Rénov'
(Entre Juine et Renarde)

01 64 98 11 79

o.leriche@parc-gatinais-francais.fr



Kokou Houessou

Conseiller France Rénov'
(Melun Val de Seine)

01 64 98 11 79

k.houessou@parc-gatinais-francais.fr



En cours de recrutement

Conseiller France Rénov'
(Melun Val de Seine)

01 64 98 11 79

.....@parc-gatinais-francais.fr



En cours de recrutement

Conseiller France Rénov'
spécialisé en copropriétés
(Melun Val de Seine)

01 64 98 11 79

.....@parc-gatinais-francais.fr



En cours de recrutement

Conseiller France Rénov'
(Pays de Montereau)

01

.....@parc-gatinais-francais.fr

Organigramme complet de l'équipe du Parc disponible sur le site internet
www.parc-gatinais-francais.fr

Ordre du jour

Une autre vie s'invente ici



Présentation des nouvelles éco-conditionnalités des aides

MAITRISE DE L'ENERGIE DES PARTICULIERS

- Dossiers de subvention pour la maîtrise de l'énergie des particuliers

MAITRISE DE L'ENERGIE DES COLLECTIVITES

- Organisation d'un service de conseil en énergie partagé pour les collectivités avec recherche de financement
- **Dossiers de subvention pour la maîtrise de l'énergie des collectivités**
 1. Rénovation énergétique du foyer rural d'Auvers-Saint-Georges (sous réserve de l'avis de l'ABF)
 2. Eclairage public d'Amponville deuxième tranche de la Grande Rue (sous réserve de l'avis de l'ABF)
 3. Eclairage public de Boissise-le-Roi (sous réserve de l'avis de l'ABF)
 4. Eclairage public de Milly-la-Forêt (sous réserve de l'avis de l'ABF)

POINTS DIVERS



Une autre vie s'invente ici



Participants (présentiel)

Nom / Prénom	Commune / Structure / Titre	Émargement
VERHUST Annie	Chenainvilliers	
RECOULES Franck	Auxes St George	
JJB	PNRGF	
CULINAS J-Pol	St Germain / Ecole conseiller	
MENARD Jerome	MOIGNY / ECOLE	
BUGUINET Didin	Le Vaudouin	
LEFEVRE Frank	SOISY SUR ECOLE	
Fabien BIDAU	Puiset-le-François	
Laurent DUCUIT	Milly la forêt	
Dupont FX	Amponville	
FAUVIN D	COURANCES	
FERLAY	Milly la forêt	

- Denis CELADON (Châtenoy)
- Mathieu DEPERROIS (PNRGF)
- Pierre-Yves SION (PNRGF)
- Zhora Bensabeur (PNRGF)
- Kokou Houessou (PNRGF)
- Lucie GANDON (PNRGF)
- Thomas BEDOT (PNRGF)



Participants (visioconférence)

- Christophe Taillefer (Buno-Bonnevaux)
- Claude Emery (Janville-sur-Juine)
- Christian DENIS (Buno-Bonnevaux)
- Eric Rotellini (Larchant)
- François Planté (Champcueil)
- Jacky Saignant (Boissise-le-Roi)
- Laurent Joseph (Le Vaudoué)
- Thierry Masson (Villiers-sous-Grez)
- Jean-Claude HARRY (La Chapelle-la-Reine)
- Jean-Jacques BARREAU (Boissise-le-Roi)
- Joël Dumonceaux (Burcy)
- Joël Valette (Champcueil)
- Elisabeth Lebeuf (Janville-sur-Juine)
- Françoise Chancelier (Brouy)
- Jean-Sébastien Bouillot (Barbizon)
- Patrick BOUCHER (Oncy-sur-Ecole)
- Philippe SIROT (Vayres-sur-Essonne)
- Michel Preteur (La Forêt-Sainte-Croix)
- Fabrice Richard (Recloses)
- Patrice BARBAUD (Rumont)
- Thierry Vidal (Baulne)
- CKE
- Emmanuelle Guilmault (PNRGF)
- Adeline Blanc (PNRGF)



ECO-CONDITIONNALITES DES AIDES

Présentation des nouvelles éco-conditionnalités



Rapporteur :
Dossier suivi par Mathieu DEPERROIS

Les incontournables ECO-CONDITIONNALITES DES AIDES



LES INCONTOURNABLES POUR TOUT PROJET	
AVANT	APRÈS
Le document d'urbanisme (SCOT, PLUi, PLU ou carte communale) compatible avec la Charte du Parc	Le document d'urbanisme (SCOT, PLUi, PLU ou carte communale) compatible avec la Charte du Parc
Assurer une communication sur le Parc	Assurer une communication sur le Parc
Éteindre l'éclairage public au moins 5 heures par nuit	Éteindre l'éclairage public au moins 5 heures par nuit
Assurer la gestion écologique des espaces communaux (1)	Suivi annuel de l'observatoire photo des paysages avec désignation d'un référent communal
Mettre à jour les arrêtés relatifs à la circulation des véhicules à moteur (2)	Au moins une nouvelle action en faveur de la biodiversité (3)

- (1)** Incontournable supprimé car devenu une obligation légale
- (2)** les arrêtés ont été pris par 69 communes du Parc – le critère incontournable est maintenu jusqu'à prise de l'arrêté par les communes d'Itteville et Oncy-Sur-École (en cours)
- (3)** La nouvelle action en faveur de la biodiversité est à choisir dans la liste suivante :
 - o fauchage raisonné sur un nouvel espace de la commune,
 - o plantation d'un verger (au moins 6 arbres dans la liste des variétés conseillées par le Parc), d'une haie, d'un bosquet ou d'une bande agro-forestière,
 - o réhabilitation d'une mare de village,
 - o enherbement du cimetière,
 - o cour d'école ou mairie désartificialisée,
 - o plantation ou enherbement des trottoirs,
 - o Avoir au moins deux gîtes pour la faune (hirondelles, chiroptères, chevêche et chouette effraie ...)
 - protégés par des documents officiels (Convention, PLU)
 - o Réalisation d'un chantier nature sur un espace communal.

Les incontournables ECO-CONDITIONNALITES DES AIDES



La nouvelle action en faveur de la biodiversité est à choisir dans la liste suivante :

- fauchage raisonné sur un nouvel espace de la commune,
- plantation d'un verger (ou moins 6 arbres dans la liste des variétés conseillées par le Parc), d'une haie, d'un bosquet ou d'une bande agro-forestière,
- réhabilitation d'une mare de village,
- enherbement du cimetière,
- cour d'école ou mairie désartificialisée,
- plantation ou enherbement des trottoirs,
- avoir ou moins deux gîtes pour la faune (hirondelles, chiroptères, chevêche et chouette effraie ...) protégés par des documents officiels (Convention, PLU)
- Réalisation d'un chantier nature sur un espace communal

Il doit s'agir d'une nouvelle action, réalisée depuis moins d'un an ou prise d'un engagement pour réaliser l'action

Les modulations ECO-CONDITIONNALITES DES AIDES



LES MODULATIONS DES AIDES

Le taux de subvention de base est de 50 %

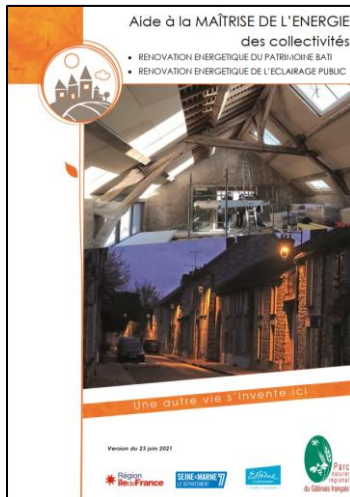
La modulation des aides permet d'augmenter ce taux de subvention de 5% à 30 % supplémentaires, jusqu'à 80 % maximum en fonction de :

AVANT	AVANT ET APRÈS	APRÈS
L'existence de logements sociaux sur la Commune	+5%	L'existence de logements sociaux sur la Commune
Suivi de l'observatoire photo des paysages (4)	+5%	Une action et/ou animation en faveur du vélo (pose d'arceaux, de parkings...)
L'engagement de la Commune dans Rézo pouce	+5%	Panneaux et animation organisée par la Commune sur Rézo pouce (5)
L'extinction totale de l'éclairage public en période estivale	+5%	L'extinction totale de l'éclairage public en période estivale au moins 2 mois
La distribution de l'Abeille du Parc par la Commune	+5%	La distribution de l'Abeille du Parc par la Commune
Une journée annuelle de ramassage des déchets avec la population	+5%	Une journée annuelle de ramassage des déchets avec la population
	+5%	Valorisation des produits locaux



Nouvel incontournable pour les aides à la maîtrise de l'énergie des collectivités

ECO-CONDITIONNALITES DES AIDES



L'extinction totale de l'éclairage public au **moins 2 mois en été** est un critère d'éligibilité pour :

- L'aide à la rénovation énergétique de l'éclairage public **et** à l'aide à la rénovation énergétique du patrimoine bâti communal (tout le cahier des charges)



MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DES PARTICULIERS

Dossiers de subvention pour la maîtrise de l'énergie des particuliers



Les dossiers de subvention

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Commune	Boutigny-sur-Essonne	Bouray-sur-Juine	Bouville
Nature des travaux éligibles	Installation d'un poêle à bois et d'une VMC Hygroréglable de type B	Isolation des murs en fibre de bois, Isolation des combles perdus en ouate de cellulose	Installation d'un poêle à bois et d'une chaudière à granulés avec silo
Nature des travaux non éligibles	Installation d'une Pac air/eau et d'un ballon thermodynamique	Remplacement de 8 fenêtres en aluminium	Fenêtres en bois exotique
Gain énergétique	59 %	56 %	42 %
Gain GES	95 %	58 %	94 %
Taux de subvention	40 %	40 % + bonus	40 %
Montant total de travaux TTC	26 522,27 €	39 378 €	38 324,92 €
Montant de <u>travaux éligibles</u> HT	6 008,68 €	29 594,28 €	22 685,21 €
Subvention Parc	2 403,47 €	9 000 € (plafond bonifié)	8 000 € (plafond)
Autres financeurs existants	MPR Sérénité, Prime Ecologis 91, CEE	MPR Sérénité, Prime Ecologis 91	MPR Sérénité, Prime Ecologis 91, CEE

Les dossiers de subvention

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Commune	Le Vaudoué	Milly-la-Forêt	Milly-la-Forêt
Nature des travaux éligibles	Isolation thermique par l'extérieur en fibre de bois, installation d'un poêle à granulés	Isolation des combles perdus en ouate de cellulose, chaudière à granulés et installation d'une VMC Hygroréglable de type A	Isolation de l'étage en laine de bois et installation d'une VMC double-flux
Nature des travaux non éligibles	Fenêtres en Alu		Fenêtres bois exotique et isolation de l'extension en laine de verre (contraintes techniques)
Gain énergétique	41 %	35 %	35 %
Gain GES	35 %	93 %	36 %
Taux de subvention	40 %	40 %	40 %
Montant total de travaux TTC	24 562,19 €	25 517,08 €	38 688,34 €
Montant de travaux éligibles HT	16 555,00 €	24 036,76 €	16 485,04 €
Subvention Parc	6 622 €	8 000 € (plafond)	6 594,02 €
Autres financeurs existants	MPR Sérénité, CEE	MPR Sérénité, Prime Ecogis 91, CEE	MPR Sérénité, Prime Ecogis 91, CEE



Gain énergétique et émissions de gaz à effet de serre

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

	Consommation d'énergie kWh/m².an	Emission de GES kgeq CO2/m².an
Avant travaux	1 923	461
Après travaux	1 072,9	124,80
Gain	850,1	336,2
Gain (%)	44,21 %	72,93 %

Soit 34 Tonnes de CO2 annuelles évitées

Avis favorable à l'unanimité



MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DES COLLECTIVITÉS

Dossiers de subvention pour la maîtrise de l'énergie des collectivités





Auvers-Saint-Georges

Rénovation thermique du Foyer rural (phase 1)



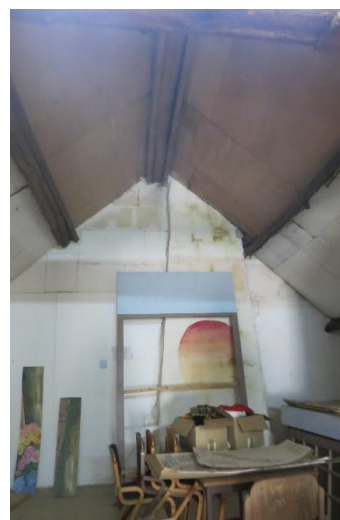
Critères techniques	
Avant travaux	Après travaux
Absence d'isolant Menuiseries bois SV Foyer ouvert Aucune ventilation	Enduit chaux-chanvre sur les murs Menuiseries bois DV Fermeture du foyer VMC

Subvention	
Montant HT des travaux éligibles	24 932,34 €
Taux de subvention	80 %
Montant de la subvention PNR	19 945,87 €

Sous réserve de l'avis de l'ABF



Opération proposée grâce au soutien financier du Conseil départemental de l'Essonne



Avis favorable (1 abstention)

Soutien aux travaux de rénovation de l'éclairage public

Dossier de subvention



Amponville

Remplacement des candélabres
Grande Rue et Rue de la Mare (tranche 2)



Description	
Avant travaux	Après travaux
7 mâts et luminaires vétustes en SHP 150 W	10 mâts et lanternes de style sans vitre en LEDs 36 W

Estimation des impacts environnementaux		
Économie d'énergie annuelle	1 321kWh	66 %
Économie de gaz à effet de serre	157 kg CO ²	
Température de couleur	2200 K	
Niveau d'éclairement moyen	16 lumens / m ²	
Durée annuelle de fonctionnement	1915 h	
Trame écologique	Corridor milieux ouvert	

Subvention	
Montant HT des travaux éligibles	51 293,33 €
Taux de subvention	80 %
Montant de la subvention PNR	10 000 € (plafond)

iledeFrance
Opération proposée grâce au soutien financier de la Région Ile-de-France

Sous réserve de l'avis de l'ABF

Avis favorable (1 abstention)

Soutien aux travaux de rénovation de l'éclairage public

Dossier de subvention



Boissise-le-Roi

Remplacement de 66 lanternes « boule »
vétustes réparties sur le territoire



Avant travaux



Après travaux

Avis favorable à l'unanimité

Description	
Avant travaux	Après travaux
66 luminaires vétustes en SHP 70 W	66 lanternes de style Link sans vitre en LEDs 34 W

Estimation des impacts environnementaux		
Économie d'énergie annuelle	8 182 kWh	63 %
Économie de gaz à effet de serre	974 kg CO ²	
Température de couleur	2400 K	
Niveau d'éclairement moyen	16 lumens / m ²	
Durée annuelle de fonctionnement	2 175 h	
Trame écologique	Proximité corridor milieu aquatique	

Subvention	
Montant HT des travaux éligibles	47 071,20 €
Taux de subvention	65 %
Montant de la subvention PNR	10 000 € (plafond)

Sous réserve de l'avis de l'ABF

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

Opération proposée grâce au soutien financier du Conseil départemental de Seine-et-Marne

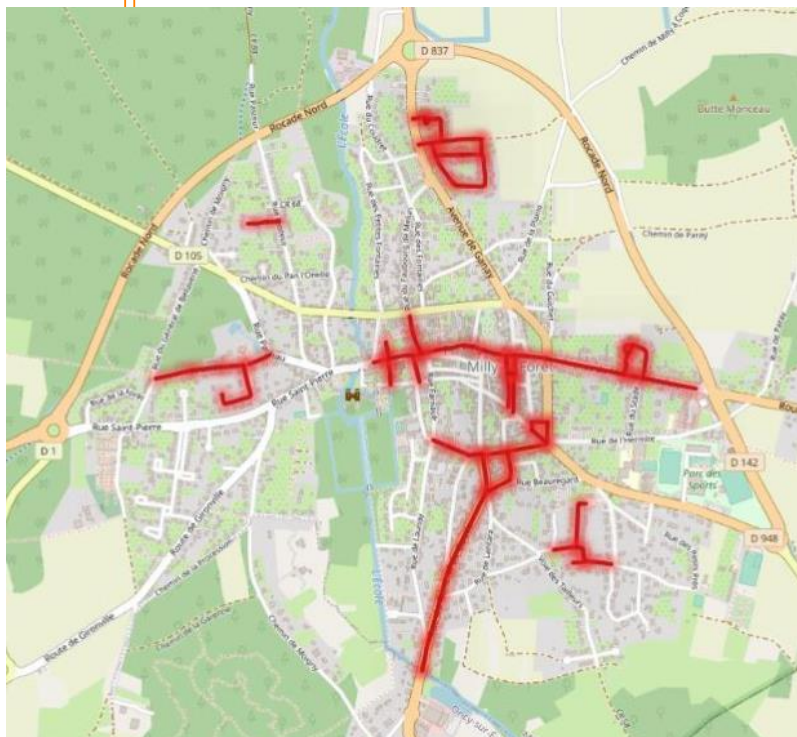
Soutien aux travaux de rénovation de l'éclairage public

Dossier de subvention



Milly-la-Forêt

Remplacement de candélabres



Description	
Avant travaux	Après travaux
1078 mâts et luminaires vétustes en SHP	1078 mâts et lanternes de style sans vitre en LEDs

Estimation des impacts environnementaux		
Économie d'énergie annuelle	235 MWh	67 %
Économie de gaz à effet de serre	15 141 kg CO ²	
Température de couleur	2400 K	
Niveau d'éclairement moyen	<15 lumens / m ²	

Avis favorable à l'unanimité

Subvention	
Montant HT des travaux éligibles	100 800,00 €
Taux de subvention	65 %
Montant de la subvention PNR	10 000,00 € (plafond)



Avant travaux

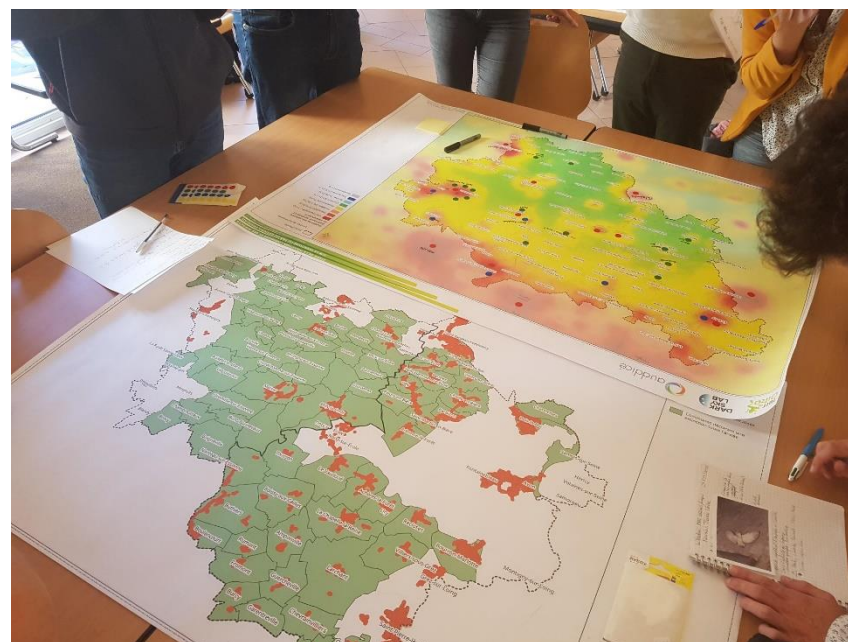


Après travaux



Etude Trame noire

Ateliers du 21/09/2022





Sensibilisation « Jour de la Nuit » de la CCEJR



Et aussi...
Le webinaire avec les
PNR franciliens et
l'Institut Paris Région

EN QUELQUES MOTS

Pour qui ?
Pour **TOUT PUBLIC**

lien d'inscription :
<https://primetime.bluejeans.com/a2m/register/ltkxcujp>

Jour de la Nuit

Dans le cadre du
Jour de la Nuit

Thèmes : santé, biodiversité et paysages, ciel étoilé et astronomie, climat, économies d'énergies, extinction de l'éclairage public...

Participez depuis la Maison du Parc à partir de 17h30 !
20 bd du M^{re} Lyautéy, 91490 Milly-la-Forêt

Rien que pour vous : découverte de la faune nocturne dans le jardin de la Maison du Parc à la fin du webinaire (en cas de pluie, animation en salle).

>> www.parc-gatinois-francails.fr

**RÉCONCILIONS-NOUS
AVEC LA NUIT**

**UNE SOIRÉE DEDIEE
À NOS NUITS ÉTOILEES**

Webinaire
Jeudi 13 octobre 2022
De 18h à 20h



Merci de votre attention